

# Colloque sur le rôle des acteurs des médias face au terrorisme

*Une équation difficile entre le droit d'être informé, la liberté des médias et l'éthique journalistique*

Strasbourg, 19 juin 2017  
Conseil de l'Europe, bâtiment Agora, salle G1

## Note de réflexion

Les journalistes et d'autres professionnels des médias ont dû faire face récemment à de grands défis en couvrant des attaques terroristes répétées. La nouvelle dynamique du terrorisme et le passage à un environnement médiatique de plus en plus numérique avec une large portée et la rapidité sans précédent avec laquelle l'information se répand sur internet, constituent des défis majeurs à considérer.

Les normes établies par le Conseil de l'Europe (Comité des Ministres et Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme fournissent des principes directeurs solides pour les journalistes et autres acteurs des médias, mais aussi pour les États sur la façon de réagir face à de telles situations de crise.

Les journalistes et les autres acteurs des médias ont la responsabilité de mettre à disposition du public des informations précises et complètes sur les actes terroristes et les menaces potentielles et d'éviter le sensationnalisme pouvant conduire à la propagation d'un sentiment de peur ou de chaos. La couverture médiatique peut jouer un rôle crucial pour stimuler le débat en situation de crise. Les professionnels des médias peuvent également apporter une contribution positive à la prévention du terrorisme en montrant, notamment, comment les États membres et les organisations internationales répondent à ces menaces.

Cependant, il est tout aussi important dans ce contexte, que les droits des journalistes et des autres professionnels des médias soient protégés, y compris leur droit d'accès à l'information d'intérêt public et leur droit de ne pas divulguer leurs sources. En outre, la législation, y compris les lois antiterroristes et la manière dont elles sont appliquées dans la pratique, peuvent conduire à un effet dissuasif sur la liberté d'expression et le débat public.

Le Colloque rassemblera les acteurs des médias et autres acteurs concernés, tels que les autorités de régulation de l'audiovisuel, les organismes d'autorégulation des médias, les représentants des gouvernements, les représentants de la société civile et les universitaires pour examiner notamment :

- Les dilemmes et les défis auxquels sont confrontés les professionnels des médias couvrant les actes et les menaces terroristes dans l'environnement médiatique actuel
- L'utilisation des médias numériques et le rôle des acteurs de l'internet
- Des réponses apportées par la régulation / co-régulation / autorégulation dans des contextes aussi difficiles, tout en garantissant le droit à la liberté d'expression et la liberté des médias et autres droits fondamentaux

Le Colloque se présentera comme un lieu de discussion où les participants, principalement des pays européens touchés par des attaques ou des menaces terroristes, pourront examiner et échanger sur des expériences vécues, présenter des études de cas et discuter de bonnes pratiques. Ils examineront également les moyens de renforcer l'exigence de tenir le public informé sans contribuer indûment à l'impact du terrorisme.